



Contrat de bail – Installation de stockage des engrais de ferme

Preneur de bail

Nom / prénom: _____ N° d'exploitation: _____
Rue / lieu-dit: _____ N° de téléphone: _____
N° postal / lieu: _____ Courriel: _____

Bailleur

Nom / prénom: _____ N° d'exploitation: _____
Rue / lieu-dit: _____ N° de téléphone: _____
N° postal / lieu: _____ Courriel: _____
Capacité de stockage totale de l'exploitation _____ m³
Besoin pour usage en propre _____ m³ Volume déjà donné à bail _____ m³

Objet du contrat

Le bailleur met à disposition du preneur de bail son installation de stockage des engrais de ferme

inutilisée. partiellement utilisée.

Objet de la location

Fosse à purin

Place à fumier

Lieu: _____ N° de parcelle: _____

Année const.: _____ Volume total: _____ m³ Volume donné à bail: _____ m³

L'objet donné à bail est étanche. Le justificatif ([procès-verbal de réception](#)) est annexé et fait partie intégrante du contrat.

Distance par la route entre les exploitations: _____ km

Des eaux usées domestiques sont-elles déversées dans la fosse à purin donnée à bail? Oui Non

Un cheptel bovin et/ou porcin de 8 UGB se trouve-t-il dans le rural? Oui Non

Durée du contrat et résiliation

- Le contrat entre en vigueur le _____ et peut être résilié au plus tôt après _____ ans (minimum 5 ans).
- Si aucune résiliation n'intervient, le contrat est reconduit pour une année supplémentaire. Le délai de résiliation est de 6 mois. La durée maximale du contrat est de 10 ans.
- La résiliation du contrat, la modification du volume donné à bail et le changement d'un partenaire contractuel doivent être annoncés à l'autorité cantonale compétente dans un délai d'un mois.

Loyer

- L'indemnisation versée pour l'utilisation de l'objet donné à bail s'élève à CHF _____ par an. Elle est exigible pour la fin de l'année de location en cours.

Dispositions supplémentaires

- L'entretien de l'installation de stockage des engrais de ferme et des équipements à disposition est de la responsabilité du bailleur (loi fédérale sur la protection des eaux [LEaux ; RS 814.20], article 15).

Lieu et date:

Signatures

Le bailleur: _____

Le preneur de bail: _____

Approbation de l'OED: _____

Copie à: Bailleur/preneur de bail/commune

Contact

Office des eaux
et des déchets

Direction des travaux publics, des transports
et de l'énergie du canton de Berne
Reiterstrasse 11
3011 Bern

Téléphone 031 633 39 21

Courriel info.awa@bve.be.ch
Internet www.be.ch/awa